

Protection de la couche d'ozone : La BNO renforce les capacités des inspecteurs et contrôleurs du commerce à Atakpamé



Des inspecteurs et contrôleurs de commerce prennent part depuis ce 08 décembre 2022 à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou, à un atelier de renforcement des capacités sur les enjeux de la destruction de la couche d'ozone, le réchauffement climatique et l'application de la réglementation en vigueur relative à l'importation des réfrigérants ciblés par le protocole de Montréal.

C'est une initiative du ministère de l'environnement et des ressources forestières à travers son Bureau National Ozone (BNO). Elle rentre dans le cadre des activités du pays visant à contribuer à la protection de la couche d'ozone.

Cette rencontre de deux (02) va non seulement permettre d'outiller les participants à mieux maîtriser la réglementation et les textes juridiques qui encadrent l'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) au Togo, mais également va leur permettre de faire une démonstration de l'utilisation et de se familiariser avec le matériel d'identification des SAO.

La vingtaine de participants vont aussi plancher sur la

problématique de la destruction de la couche d'ozone, les cadres juridiques et institutionnels de gestion des fluides frigorigènes et le commerce illicite des réfrigérants.

La méthodologie participative a mis l'accent sur les échanges, l'analyse des situations et la détermination des solutions. C'était sous la facilitation du BNO et de la direction de l'environnement.

Le coordonnateur du BNO, M. Djossou Vidémé Améh a précisé qu'il est nécessaire que tous les acteurs soient au même niveau d'information et de sensibilisation pour respecter la réglementation des textes en vigueur sur l'importation, la distribution et une bonne commercialisation.

Pour sa part, le directeur du commerce intérieur et de la concurrence, Atekpe Makiliwè a souligné que les questions environnementales et les effets néfastes causés par les hommes sur l'environnement et la couche d'ozone n'est plus à démontrer. Il a remercié la collaboration de son ministère et celui de l'environnement pour leur plan de riposte.

Le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh (représentant le ministre de l'environnement à l'ouverture des travaux) a indiqué que par le passé, cette formation était orientée vers les techniciens frigoristes, les cadres des services des douanes et le public. « Il est donc urgent d'élargir le champ dudit enseignement à tous les acteurs afin de leur permettre de jouer efficacement leur partition », a-t-il ajouté.

Pour rappel, le Togo à travers l'application des textes juridiques, a gagné le pari d'éliminer totalement les chlorofluorocarbones (CFC) depuis 2010 et a mis en place le plan de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) et dont l'une des composantes constitue le levier du présent atelier.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo